

COMMUNIQUÉ

Carrément sport et culture : lancement des inscriptions

Le principe du dispositif Carrément sport et culture qui se tient du 3 juillet au 11 août : une découverte de deux disciplines par après-midi, de 13h30 à 17h30 (accueil des enfants de 13h à 18h), pour les 8-15 ans. Seront proposées cette année : la gymnastique rythmique, le meltin-balls, l'accrobranche, le canoë, la pêche, le cirque, le billard ou encore l'équitation, l'escalade et le roller pour les activités sportives mais aussi l'expression corporelle, la confection de tee-shirt ou l'initiation à la conception d'effets spéciaux.

Pour s'inscrire, il suffit de télécharger le formulaire d'inscription correspondant à la semaine de son choix via le site reze.fr ou les retirer et les déposer dans un des points d'inscriptions :

- › la direction sports et vie associative – 116, rue de la Classerie – 02 40 84 43 86
- › le service jeunesse – 19, avenue de la Vendée – sur rendez-vous au 02 40 13 44 25

Seuls les dossiers complets et déposés en mains propres seront acceptés.

Les inscriptions se font à la semaine. Elles sont ouvertes **à compter du lundi 15 mai** et resteront ouvertes dans la limite des places disponibles.

Les tarifs à la semaine varient en fonction du quotient familial (7,50€ pour le premier quotient à 75€ pour le quotient 10). La présentation d'une carte de quotient familial sera demandée lors de l'inscription.

Pour information : la fourniture d'un certificat médical n'est plus obligatoire. Le représentant légal doit cependant attester que l'état de santé de son enfant est compatible avec la pratique d'activités physiques et sportives.

Contact presse

Charlotte Seignard | 02 40 84 43 53 - 06 69 55 66 33 | charlotte.seignard@mairie-reze.fr
@VilleReze  - www.reze.fr/presse/